

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

La Ministre

Paris, le

02 FEV. 2017

Madame la Présidente,

Je fais référence au courrier que vous avez adressé au Premier ministre à l'occasion de sa visite au Québec, en octobre dernier, portant sur les disparités et inégalités salariales que subissent les infirmières et infirmiers français installés au Québec, en particulier au Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (C.H.U.M.).

Cette question, qui a été abordée par le Premier ministre avec son homologue québécois, Monsieur Philippe Couillard, est bien connue de mes services ainsi que de ceux du Consulat Général de France à Québec.

Comme vous le savez, l'Arrangement de reconnaissance mutuelle (ARM) relatif aux Infirmières et Infirmiers, signé le 30 juin 2010, vise précisément à permettre aux infirmières et aux infirmiers formés en France d'exercer au Québec à travers une procédure de reconnaissance de leurs qualifications professionnelles. La situation rencontrée par de nombreux infirmières et infirmiers français au Québec, notamment au C.H.U.M, nous a amenés à obtenir certaines clarifications auprès des autorités québécoises. C'est ainsi que dans un courrier en date du 14 janvier 2014, le ministre de la santé québécois a expressément reconnu que le diplôme d'Etat français équivalait au baccalauréat québécois et donc valait qualification de cliniciennes au sens de la réglementation québécoise, quelle que soit la date d'obtention de ce diplôme.

Nous avons constaté avec regret que la situation de certains infirmiers et infirmières français au Québec, notamment salariés au C.H.U.M, n'avait pas été régularisée depuis lors. C'est pourquoi notre Consulat général à Québec en a saisi les autorités québécoises dans la mesure où l'application de la lettre du 14 janvier 2014 par les établissements concernés est en cause en l'espèce.

Nous sommes convaincus qu'un dialogue constructif avec le C.H.U.M, dans l'esprit de l'ARM du 30 juin 2010, et sur la base de la lettre du 14 janvier 2014, permettra de faire valoir vos droits.

Madame Frédérique PONCHE
Présidente du regroupement des infirmières
françaises du Québec
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal
1560 rue Sherbrooke Est
H2L 4M1 MONTREAL
CANADA